

**APERÇU PROVISOIRE DU PROGRAMME DE LA DIX-NEUVIÈME RÉUNION
DES PARTIES ET DES RÉUNIONS CONNEXES**

- 11 septembre :** **Inscription sur les lieux**
- 12-14 septembre :** **Réunion du Comité d'application** (sur invitation seulement)
- 15 septembre :** **Réunion du Bureau de la dix-huitième Réunion des Parties**
(sur invitation seulement)
- 16 septembre :** **Journée internationale de la protection de la couche d'ozone –
Séminaire sur le Protocole de Montréal**
En 1995, l'Organisation des Nations Unies a proclamé le 16 septembre
Journée internationale de la protection de la couche d'ozone. En 2007,
cette date coïncidera avec le 20^e anniversaire du Protocole de Montréal.
Les Parties ont décidé de marquer cette occasion par un séminaire et une
manifestation spéciale. Le Secrétariat de l'ozone et le
Gouvernement canadien auront l'honneur d'accueillir un séminaire sur le
Protocole de Montréal, son évolution et son avenir.
- 16 septembre :** **Journée internationale de la protection de la couche d'ozone –
Réception et dîner** (sur invitation seulement)
Le Gouvernement canadien a gracieusement offert de donner une
réception et un dîner. Des prix seront décernés à des pionniers et
partenaires du Protocole de Montréal.
- 17 septembre :** **Ouverture du segment de haut niveau**
Le segment de haut niveau de la dix-neuvième réunion des Parties
commencera le 17 septembre à 10 heures et se poursuivra toute la journée.
Pendant la séance de la matinée, des prix seront décernés à d'éminentes
personnalités ayant contribué au développement du Protocole et, pendant
la séance de l'après-midi, les chefs de délégation feront leurs déclarations.
Le segment de haut niveau sera suspendu en fin de journée pour permettre
au segment préparatoire de la réunion de commencer ses travaux à partir
du mardi 18 septembre.
- 17 septembre :** **Manifestation de haut niveau et dîner ministériel**
(sur invitation seulement)
Le Gouvernement canadien a gracieusement offert d'accueillir une
manifestation de haut niveau et un dîner ministériel à l'intention des
délégués et autres participants à la réunion. En cette occasion, des prix
seront décernés aux organisations travaillant au service du Fonds
multilatéral ainsi qu'à d'autres éminents partenaires nationaux ayant
contribué à la mise en œuvre du Protocole de Montréal.

- 19 septembre :** **Réception en soirée accueillie par l'Agence pour la protection de l'environnement des Etats-Unis – Présentation du prix « Best of the Best » décerné par l'Agence**
(sur invitation seulement)
L'Agence pour la protection de l'environnement des Etats-Unis décerne chaque année depuis 16 ans un prix « Best of the Best » à ceux qui, au sein de la communauté internationale, ont contribué au développement ou à la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Cette année, ce prix sera présenté lors d'une réception qui aura lieu dans la soirée du 19 septembre.
- 20 septembre :** **Délivrance de prix récompensant des projets de sensibilisation du public et des projets exemplaires - Octroi des prix du concours de la meilleure affiche, du meilleur document et du meilleur article de presse**
Ces prix seront décernés lors d'une manifestation parallèle qui aura lieu le 20 septembre.
- 20 septembre :** **Réception et dîner offerts par le Secrétariat**
Le Secrétariat offrira une réception et un dîner en l'honneur du Groupe de l'évaluation technique et économique et des ONG et des entreprises qui, par leurs initiatives, ont contribué au succès du Protocole. Des prix seront décernés à chaque groupe.
- 21 septembre :** **Clôture de la réunion**
-